

Accueil de loisirs associé à l'école de Gauré



Projet pédagogique
2015/2016



SOMMAIRE

1 Etats des lieux

- 1.1 -Localisation
- 1.2 -Données démographique
- 1.3 -Infrastructures
- 1.4 -Tissu associatif

2 Prolongement Géographique

- 2.1 -La Communauté des Communes des Coteaux du Girou : Historique
- 2.2 -Volontés Educatives & axes de travail
- 2.3 -Télé services Enfance

3 Service ALAE

- 3.1- Structure
- 3.2- Organisation
- 3.3- Partenariat
- 3.4- Fonctionnement
- 3.5- Projet ALAE

1 Etats des lieux

1.1 Localisation

Gauré est une commune de l'aire urbaine de Toulouse située sur la Sausse à 22 km au Nord-Est de la Toulouse. Elle est entourée des communes de Saint Pierre, Vallesvilles, Dremil Lafage, Lavalette et Mons. Les citoyens de Gauré sont appelés les Gauréens et les Gauréennes.

Gauré appartient depuis janvier 2013 à la communauté de communes des coteaux du Girou.

1.2 Données démographiques

Population

La commune de Gauré compte 502 habitants (recensement 2012) sur une superficie de 13,47km².

Nombre d'enfants scolarisés

Les enfants scolarisés à Gauré seront au nombre de 56. L'école maternelle et l'école primaire sont organisées dans le cadre d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) auquel sont rattachées les communes de Gauré, Vallesvilles, Bourg-Saint-Bernard et Saussens.

Les trois classes de maternelle et deux classes de primaire (CP et CE1) sont regroupées au sein de l'école de Bourg-Saint-Bernard. Une classe de primaire est assurée par l'école de Vallesvilles. L'école de Gauré accueille deux classes de niveau Cours Moyen (CM1 & CM2). Un transport scolaire, organisé et pris en charge par le Conseil Général de la Haute-Garonne, assure le transport des enfants entre le village de leur domicile et leur école. La semaine scolaire est organisée sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

1.3 Infrastructures de la commune

Ecole

L'espace scolaire se compose de plusieurs bâtiments :

Des bâtiments en dur et des préfabriqués, une cour, un restaurant scolaire

Equipements culturels

La commune met à disposition une salle dédiée au service périscolaire dans l'ancien presbytère.

La salle des fêtes est polyvalente. Utilisée pour les événements de la commune, par les associations, par les enseignants, par l'ALAE si besoin le lundi, mardi et jeudi soir.

1.4 Tissu associatif

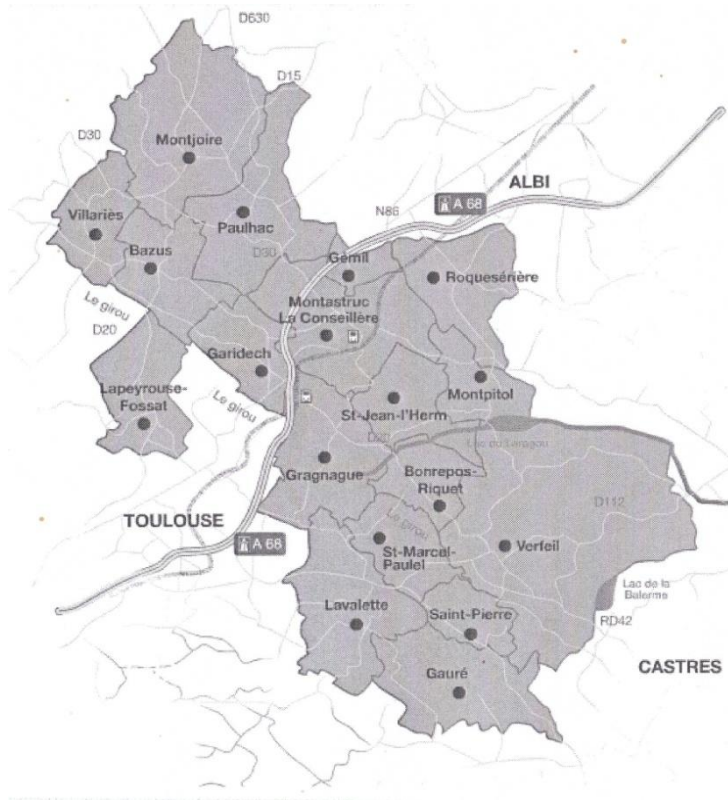
La commune compte 3 associations :

Le comité des fêtes, l'association historique et culturelle de Gauré et l'association de chasse

Des événements culturels sont organisés comme la fête locale en octobre, le pique nique communal début juin, des repas de quartier et lotos.

2 Prolongement géographique

2.1 La Communauté de Communes des Coteaux du Girou : C3G Historique



La Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) a été créée en 1998 par Gragnague, Montastruc la Conseillère, Montpitol, St Pierre et Verfeil sur l'initiative de leurs Maires. Elle accueillera ensuite progressivement les autres communes au nombre de 18 en 2013. **Gauré fait donc parti depuis janvier 2013 de la C3G ; c'est ainsi qu'un ALAE loisirs éducation citoyenneté grand sud se mettra en place à partir de septembre 2013 sur les temps du matin et du soir. La responsable de l'ALAE assurera une direction multi-site, sur l'ALAE de Gauré et l'ALAE de Lavalette.**

Le siège de la communauté de communes des Coteaux du Girou est installé sur la commune de GRAGNAGUE.

La Communauté de Communes possède une population d'environ 20000 habitants.

Traversant le territoire de l'intercommunalité, la rivière «le Girou» est le lien commun réunissant toutes les communes.

Ces communes doivent trouver l'équilibre entre développement rural et semi-urbain

2.2 Volontés Educatives & axes de travail

La C3G, les élus de chacune des communes qui la composent et l'ensemble des services des collectivités développent une démarche éducative sur le territoire, au-delà des services culturels et sportifs.

➤ La politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse est clairement tournée vers deux axes prioritaires :

- permettre à tous les administrés du territoire **d'accéder aux loisirs éducatifs**, tant sur la politique tarifaire, que sur le service de proximité (ALSH et ALAE, CAJ)
- proposer aux familles des **accueils de qualité**, possédant l'agrément des ministères de tutelle et des projets éducatifs innovants qui intègrent de nombreuses activités.

➤ La cohérence des accueils de Loisirs se traduit par :

- La cohérence pédagogique (conduire des projets d'animations en visant une participation plus active des enfants portant sur leur centre d'intérêt, Susciter l'instauration de projet collectif par le biais d'une dynamique de mutualisation du personnel d'animation, s'amuser, grandir, découvrir, sans perdre de vue l'idée de favoriser la rencontre et l'échange entre enfant.)
- La cohérence fonctionnelle qui est définie de façon commune par un mode d'inscription (télé service Lec gestion, le règlement intérieur, une plaquette de vacances, modalités et dossier d'inscriptions, projets et objectifs annuel, l'organisation de mini-camps, de séjours et enfin l'échange des animateurs et des compétences.

2.3 Télé services Enfance Lec gestion

Le Télé service est un atout de gestion des ALSH de la C3G.

Il permet aux familles :

- de fournir les informations sur le fonctionnement des centres
- de gérer les modalités d'inscription des enfants (périodes de vacances ou mercredis...)
- de télécharger la plaquette de présentation, les factures, les attestations
- utiliser les documents nécessaires pour l'inscription des enfants (dossiers)
- Connaitre les tarifs.

Il permet aux Accueils de Loisirs :

- De gérer les formulaires d'inscription au centre
- De gérer les comptes des parents
- De valider les inscriptions et demandes des parents
- D'avoir un outil commun a tous les centres (gestion plus fluides des inscriptions)
- De simplifier les procédures administratives
- De consulter les réservations et d'en sortir des listings de pointage.

3.1 Structure

Le service enfance bénéficie d'une salle ALAE et de toutes les infrastructures de la commune. Ces dernières sont disponibles sur des créneaux horaires définis avec la commune et qui correspondent à l'accueil des enfants en périscolaire et extra scolaire ou sur demande spécifiques.

3.2 Organisation

Responsabilités et fonctions des acteurs de l'ALAE:

- La directrice s'assure et est responsable du fonctionnement du service et de l'intégrité physique, morale et affective des enfants. Elle détermine les critères de réussite du fonctionnement et de l'apport pédagogique. Elle est la responsable devant tous les partenaires (parents, élus, partenaires associatifs...).
- L'animateur référent a la co-responsabilité de l'apport pédagogique sur le terrain et du dynamisme de l'équipe dans la mise en place des activités. On peut lui déléguer certaines fonctions de la directrice quand celle-ci n'est pas physiquement présente.
- L'animateur a la responsabilité de mettre en place les activités qui répondent aux objectifs du projet pédagogique, et d'animer des temps qui respectent le rythme de l'enfant et suscitent l'intérêt et l'implication des enfants.

- Les réunions de coordination sont organisées avec toutes les équipes de direction. Ces rencontres sont essentielles pour faire évoluer les pratiques et pour mener des actions concertées.

Les ordres du jour seront structurés à partir des évaluations des actions et des périodes, du suivi des effectifs, et des projections pédagogiques sur les périodes suivantes.

- Les réunions en ALAE sont découpées en :
 - Réunions pédagogiques communes à Lavalette et Gauré (assurant l'organisation de projet en travail collectif, et permettant de travailler sur la déclinaison des différents postes à tenir sur la pause méridienne, le matin et le soir)
 - Réunions pédagogiques spécifiques : au début de l'année et pour organiser les manifestations diverses (repas de Noël, carnaval...)
 - Réunions semestriels d'évaluation des postes d'animation.

3.3 Partenariat

Le partenariat est toujours une priorité pour l'année 2015/2016, pour assurer le bon fonctionnement du service en collaboration avec les familles, la mairie, les enseignants, et les associations. Nous souhaitons favoriser la coéducation, éduquer à la notion de solidarité et continuer à travailler sur des projets communs.

3.4 Fonctionnement

- Horaires et périodes d'ouvertures :

	matin	midi	Soir TAP/ALAE	
Lundi	7h15 à 8h50		16h30 à 18h45	
mardi	7h15 à 8h50		15h00 à 16h30	16h30 à 18h45
Mercredi	7h15 à 8h50	12h00 à 12h30		
Jeudi	7h15 à 8h50		15h00 à 16h30	16h30 à 18h45
vendredi	7h15 à 8h50		16h30 à 18h45	

Accueil du matin

7h15 à 8h20 : temps d'accueil et d'éveil des enfants dans la salle de l'ALAE.

Proposition d' animations.

En fonction du rythme individuel ou du groupe, phase d'échanges.

Nous aiguillons les enfants sur les groupes de vie et ou sur leurs centres d'intérêts.

8h20 à 8h50 : Bus, les CM1 CM2 descendent du bus, ils sont accueillis et invités à participer aux activités du matin.

Accueil le soir

16h30 à 18h45 L/V: Temps d'activités ALAE.

Organisation des cycles de sensibilisation à la pratique de nouvelles activités.

Mise en place des animations, toujours dans l'esprit de durée et de cycle.

15h45 à 16h30 M/J: Sortie des enfants, ou goûter et NAP* (voir ci-dessous, réforme des rythmes scolaires)

16h30 à 18h45 L/V: Temps d'activités ALAE.

Un accueil le mercredi midi (12h-12h30) est mis en place, ainsi qu'un service bus vers l'ALSH de Verfeil.

Tarifs : La facturation pour les parents matin/soir se fait en forfait mensuel, au-delà de 6 présences de l'enfant en ALAE. Si un enfant est présent en matin/soir moins de 6 fois par mois, la facturation est à la présence.

Les objectifs et les piliers de la réforme sur les rythmes scolaires, base de travail pour la mise en place des activités NAP* :

Les objectifs de la réforme	Les 7 piliers de SCCC
Favoriser le développement personnel de l'enfant.	Travailler sur l'autonomie et l'initiative
	Maitriser la langue Française
Favoriser l'épanouissement et l'implication dans la vie en collectivité.	La culture Humaniste
	La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
	Les compétences sociales et civiques
Développer la curiosité intellectuelle	La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
	La pratique d'une langue vivante étrangère
Renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école	Les compétences sociales et civiques

Certains objectifs seront favorisés. Le partenariat avec l'équipe enseignante permettra de repérer les besoins des enfants et les activités à mettre en place.

Explication sur les NAP (Nouvelles activités périscolaires)

Déroulement des séances :

Nous partons sur des séances d'une heure afin de prendre le temps d'intégrer des moments essentiels à leur bon déroulement et au respect des besoins des enfants. A la sortie des classes nous prévoyons:

- Un temps d'orientation et d'information. Les enfants se regroupent sur des lieux identifiés et ont la possibilité de s'informer sur les ateliers du jour. Ils signalent leur départ en activité grâce au système de repérage de l'ALAE (liste ou tableau).
- Un temps de goûter, ce temps, permet également aux enfants de revenir sur leur journée. L'animateur favorise cet échange.
- Un temps d'installation de la salle, la séance démarre par un temps de coopération.
- Un temps pour l'animation prévue et le rangement.

3.5 Projet ALAE

Le projet ALAE 2015/2016 va s'inscrire dans une continuité de la deuxième année de l'accueil de loisirs associé à cette école. Notre priorité est toujours d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, dans un cadre de fonctionnement respectueux, sécurisant et épanouissant pour l'enfant. La coéducation avec tous les partenaires est également à notre sens un pilier essentiel pour répondre aux besoins des enfants, et les aider au mieux à évoluer dans un sens positif et ancrés dans des valeurs d'ouverture culturelle, d'humanisme que toute l'équipe pédagogique défend. C'est pour cela aussi que l'humanisme devient un de nos objectifs pour 2015-2016.

PREMIER OBJECTIF GENERAL

- ❖ Favoriser un accueil respectant la sécurité physique, morale et affective des enfants

Premier objectif opérationnel

Elaborer un projet de fonctionnement matin/midi/soir structurant et évolutif

Méthodes

1. Organiser des réunions d'équipe commune aux 2 accueils de loisirs autour de l'élaboration du projet de fonctionnement
2. Ecrire un plan d'action sur l'année, qui évolue par trimestre
3. Etablir un mode de fonctionnement en concertation avec les professeurs
4. Mettre en place des règles de vies cohérentes avec les autres institutions éducatives

Evaluation

Un planning annuel de réunions aura été mis en place

Un échéancier annuel aura été élaboré

Des temps de concertation auront eu lieu avec les partenaires éducatifs

Les règles de vie seront respectées et adoptées par les enfants

Les sanctions seront réfléchies avec les autres partenaires éducatifs

Deuxième objectif opérationnel

Construire un projet d'animation en accord avec les rythmes et besoins des enfants

Méthodes

1. respecter la courbe de la fatigue dans le planning d'activité
2. adapter les activités aux besoins des enfants selon leur âge
3. proposer de la diversité dans les activités
4. mettre en place des outils pour connaître les envies des enfants

Evaluation

Les enfants auront un accueil individualisé, en fonction de leur besoin et de leur rythme

Les activités proposées auront été adaptées à l'âge des enfants

Les enfants auront pu participer à différentes activités culturelles et sportives

Les besoins des enfants de repos, de temps libre auront été pris en compte

Les envies des enfants auront été prises en compte dans les activités proposées

DEUXIEME OBJECTIF GENERAL

❖ Favoriser la coéducation

Premier objectif opérationnel

Développer la communication avec les familles

Méthodes

1. Améliorer l'espace d'accueil famille
2. Proposer un jour de permanence accueil parents le soir
3. Mettre en valeur la vie quotidienne des enfants de l'ALAE

Evaluation

Des nouveaux outils de communication auront été mis en place

Les parents auront pu communiquer avec la directrice de l'ALAE pendant les heures de permanence

Un mode de communication aura informé régulièrement les parents de la vie quotidienne et des activités des enfants

Deuxième objectif opérationnel

Créer des échanges et partenariats

Méthodes

1. Rencontrer les enseignants et s'informer sur leur projet
2. Favoriser des moments pour faciliter les échanges avec tous les partenaires (Mairie, C3G, enseignants, parents, associations)
3. Participer aux projets communs
4. Proposer des partenariats sur des projets ou événements pour dynamiser la commune
5. Etablir des conventions avec les associations

Evaluation

Des temps de rencontre avec les enseignants auront pu avoir lieu

Des réunions avec les partenaires auront été programmées

De nouveaux projets communs auront pu aboutir

Des conventions auront été établies

TROISIEME OBJECTIF GENERAL

❖ Favoriser l'humanisme

Premier objectif opérationnel

Développer l'ouverture culturelle

Méthodes

1. Proposer des ateliers « diversité et richesses culturelles »
2. Organiser des activités de découvertes culturelles (musique, arts, cuisine...)
3. Mettre en place un événement « couleur du monde » sur la commune

Evaluation

Des ateliers auront été mis en place

Les enfants seront sensibilisés sur la notion de diversité et richesses culturelles

Ils auront participé à un événement commun sur le thème de l'ouverture culturelle

Deuxième objectif opérationnel

Monter des projets d'échange et solidaires

Méthodes

1. Etablir une correspondance avec une autre école ou organisation
2. Proposer un échange culturel et artistique
3. Développer un projet d'entraide

Evaluation

Une correspondance régulière aura été mise en place

Des échanges auront eu lieu

Un projet d'entraide aura été créé